

Les nuances du métissage dans les sociétés et cultures des outre-mers traduisent le degré d'intensité du brassage qui s'est opéré parmi les populations originaires d'aires de civilisation extrêmement diverses. Les clivages sociaux et ethniques qui persistent, particulièrement entre groupes allochtones et autochtones des TOM, favorisent l'expression de revendications indépendantistes.

La population autochtone représente 87% des habitants des outre-mers (carte 13.1.8). Cette proportion varie de 90% en Martinique et à la Réunion, à 51% en Guyane. La population d'origine métropolitaine s'échelonne entre 2% à Mayotte et 12% en Guyane. Les étrangers sont fortement représentés en Guyane (32%) et à Mayotte (16% dont 82% de Comoriens). Les originaires d'un autre espace ultramarin sont les plus nombreux en Guyane (6%) et en Nouvelle-Calédonie (6%, dont 62% de Wallisiens et 34% de Futuniens). Ce territoire se singularise aussi par une forte proportion d'Européens (34%) alors que les Mélanésien rassemblent 45% de la population. Dans tous les outre-mers, la population allochtone se regroupe dans les agglomérations principales, les communes voisines résidentielles ou touristiques et dans certaines communes dont les activités sont spécifiques (Kourou, Hao et Tureia). Certains outre-mers se démarquent de l'ensemble en raison de conditions particulières : la Guyane reste une terre d'accueil pour les immigrants légaux et clandestins ; la Nouvelle-Calédonie (carte 13.1.9) se caractérise par une forte opposition entre les îles Loyauté et la province Nord fortement mélanésiennes (en 1989, les 337 tribus étaient regroupées en 184 réserves couvrant 22% de la superficie du territoire) et la province Sud, fief des Européens ; Mayotte accueille peu de métropolitains, mais de nombreux Comoriens, regroupés essentiellement à Mamoudzou et dans les communes voisines ; Wallis-et-Futuna se singularise par une forte homogénéité de la population autochtone (97% des habitants sont originaires de l'une des deux îles).

L'étude de la pluriethnicité et du métissage permet de dégager des convergences dans les modes de distribution spatiale des communautés des outre-mers et de

mettre en évidence le contraste entre pluralité des ethnies et niveau de métissage. La Nouvelle-Calédonie en est un exemple. En dépit des nombreux métissages, plusieurs groupes ethniques d'origine différente se répartissent de façon inégale selon les provinces ; la forte ségrégation qui y sévit depuis plus de quatre-vingts ans a donné naissance à deux sociétés : celle des Caldoches et celle des Kanaks.

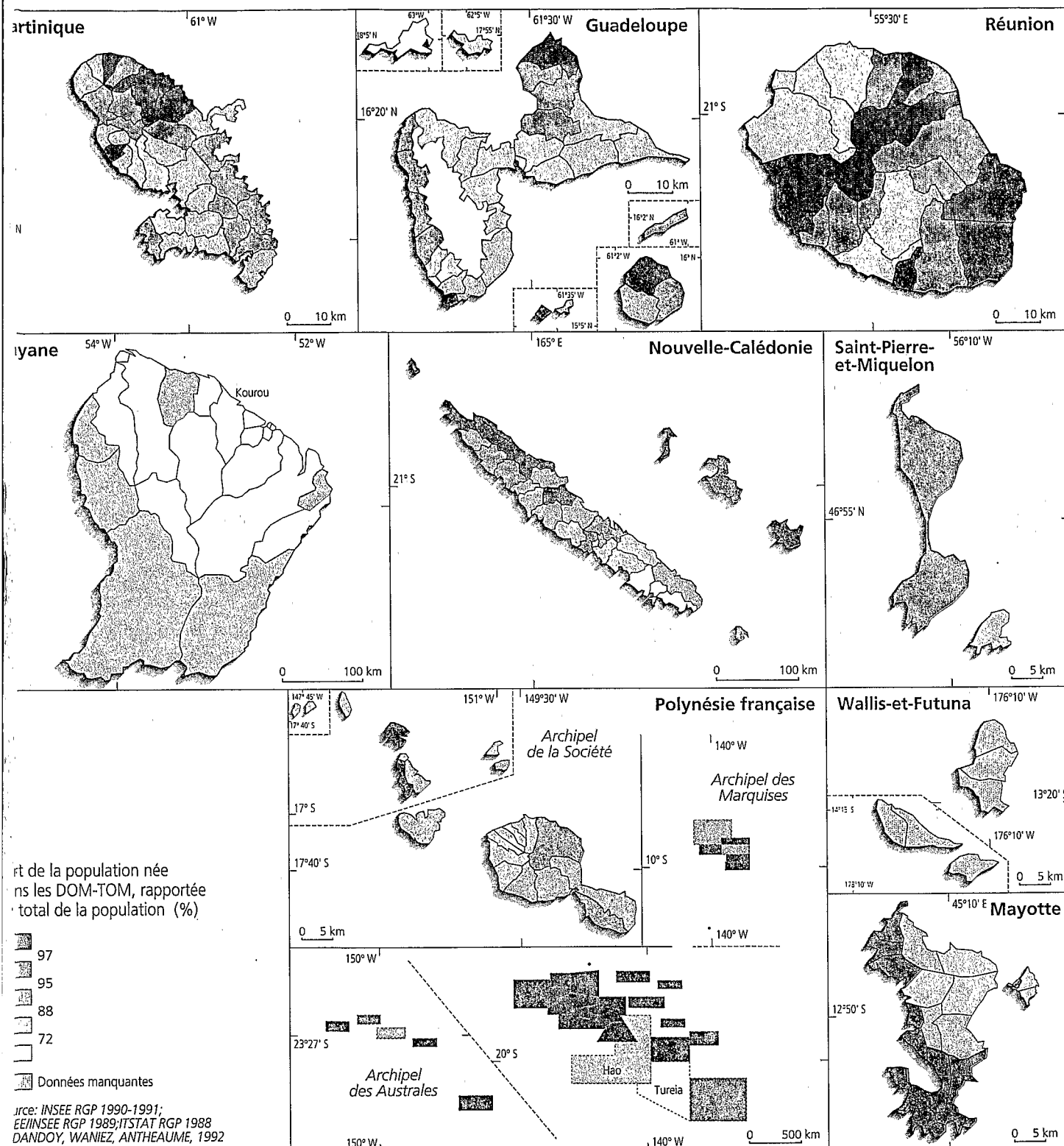
En Guyane (carte 13.1.10), les communautés sont également très diversifiées ; elles se côtoient sans mésentente et dans une relative « ignorance ». Le trait déterminant de la population guyanaise est la pluriethnicité, dont l'enjeu devient l'identité créole guyanaise.

Aux Antilles, les groupes ethniques sont moins nombreux et restent particulièrement cloisonnés. Les mulâtres et les Noirs dominent (80% en Guadeloupe) ; la population indienne originaire du Sud-Est asiatique, les Blancs créoles ou « békés », les métropolitains et la petite communauté syro-libanaise rassemblent respectivement 10%, 4%, 5% et 1% des Guadeloupéens.

À Mayotte, le peuplement se compose essentiellement de Mahorais et de Malgaches arrivés au XIX^e siècle, communautés auxquelles s'ajoutent des populations nées dans les autres îles de l'archipel des Comores et dans celles de l'océan Indien, quelques Indiens et des métropolitains. La société est fortement cimentée par la religion musulmane, pratiquée par la majorité de la population.

Au sein des outre-mers, la Réunion est le seul exemple d'une société très métissée, avec toutefois quelques nuances socioculturelles qui sont un héritage historique. L'île regroupe des populations d'origine variée qui proviennent de l'aire indiano-océanique (« Cafres » d'Afrique, Malgaches, « Malabars » de

Fonds Documentaire IRD
Cote : B* 22849 Ex : 1



13.1.8. La population native des DOM-TOM

La population allochtone est rassemblée dans les centres urbains principaux et représente une part élevée de la population en Guyane, dans le Sud de la Nouvelle-Calédonie et dans des communes aux activités spécialisées.

l'Inde, Chinois, «Z'arabes» indo-pakistanaï, exception faite des «Z'oreils» de métropole.

L'analyse des élections régionales de 1992 souligne la montée en puissance du courant indépendantiste. Dans les DOM, celui-ci a rencontré un succès inégal ; à la Réunion, aucune liste ne représentait cette tendance, alors qu'on en dénombrait deux en Guyane et quatre dans chacun des départements antillais.

La Martinique se singularise par une nette poussée de l'indépendantisme (carte 13.1.11). Si en 1983 et 1986 les listes indépendantistes ne représentaient que 5% et 8% de l'électorat, elles ont rassemblé 22% des suffrages en 1990 et 24% en 1992. Désormais, le courant indépendantiste s'immisce dans le jeu du pouvoir régional, avec d'autant plus d'effet qu'il constitue une minorité capable de faire basculer certains votes. En 1992, les élus indépendantistes ont d'ailleurs obtenu cinq des treize présidences de commission de l'assemblée régionale. Un des résultats majeurs des lois de décentralisation est d'avoir fourni le cadre institutionnel de la reconnaissance du courant indépendantiste.

L'analyse géographique des élections à l'échelle communale montre que le tiers septentrional de l'île demeure le bastion de la droite martiniquaise, tandis que Rivière-Pilote et Sainte-Anne sont les deux foyers de la propagation indépendantiste. On observe un gradient nord-sud de l'indépendantisme, qui s'explique tant par le charisme régional de certains leaders que par la corrélation, caractéristique des communes du Nord de l'île, entre vote de droite, ruralité et régression démographique.

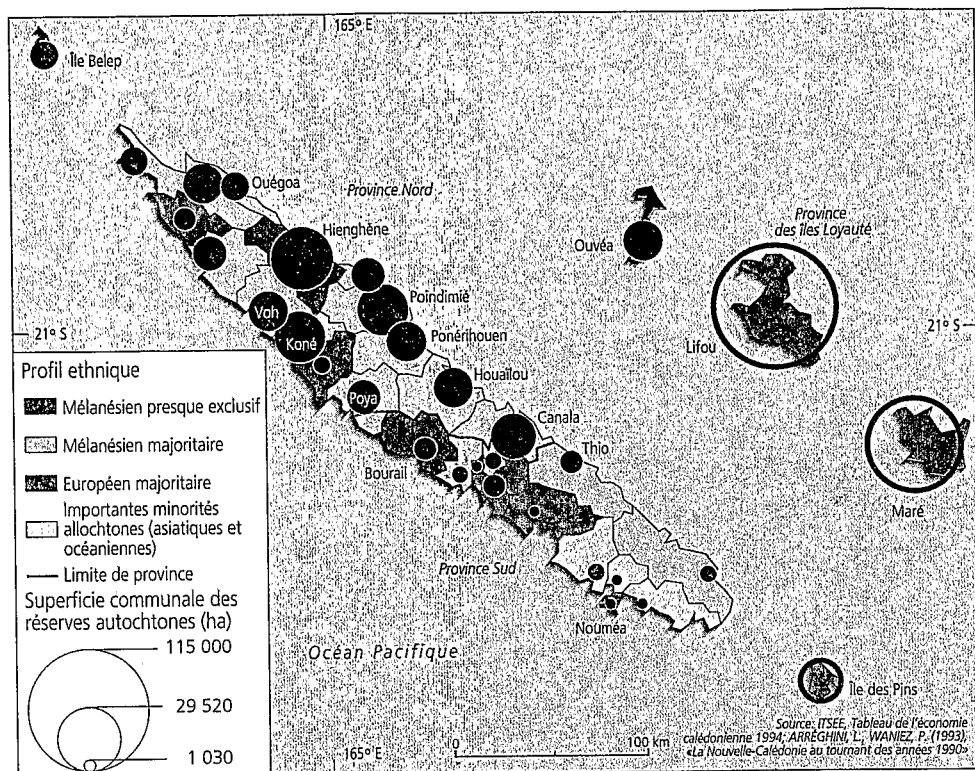
À la Guadeloupe (carte 13.1.11), qui fut confrontée à la lutte armée clandestine et à des attentats au début des années 1980, la mouvance indépendantiste avait été désorganisée et divisée. Elle renaît en s'engageant avec succès dans le combat institutionnel, obtenant en 1992 deux sièges (8% des suffrages exprimés) et trois sièges aux élections de 1993, après l'annulation des précédentes par le Conseil d'État.

En Guyane (carte 13.1.11), le mouvement indépendantiste est plus faible qu'aux Antilles, les deux listes ne

recueillant que 7% des suffrages exprimés aux élections de 1992. Il est cependant assez bien représenté dans l'ensemble de l'«Île» de Cayenne qui enregistre un taux moyen supérieur à la moyenne (9%). La barre des 5% est franchie dans deux autres communes, dont celle de Kourou. Ce résultat peut y être interprété comme la réaction des autochtones dans une ville devenue majoritairement européenne face à la montée d'une extrême-droite active sous la bannière du Front national, qui a réuni près de 17% des suffrages exprimés. Dans l'Intérieur enclavé, le mouvement indépendantiste est très faible, moins de 1% des suffrages en général.

Les élections récentes en Polynésie française (1996) et en Nouvelle-Calédonie (1989) démontrent l'existence d'un sentiment indépendantiste plus affirmé que dans les départements français d'Amérique. En Polynésie française, l'arrêt des expérimentations nucléaires et la fermeture du Centre d'expérimentation du Pacifique constituent une perte majeure de revenus qui sera compensée par l'État, celui-ci accordant une aide de 990 millions de francs pendant 10 ans. Ceci prive les indépendantistes d'une partie de leurs arguments (en septembre 1995 les émeutes anti-nucléaires ont culminé à Papeete). Malgré leurs divisions (plus de la moitié des 34 listes en présence se réclamaient de cette tendance) et un découpage défavorable des circonscriptions électorales, les indépendantistes ont amélioré leur position en obtenant 25% des voix et 10 sièges contre 4 en 1991.

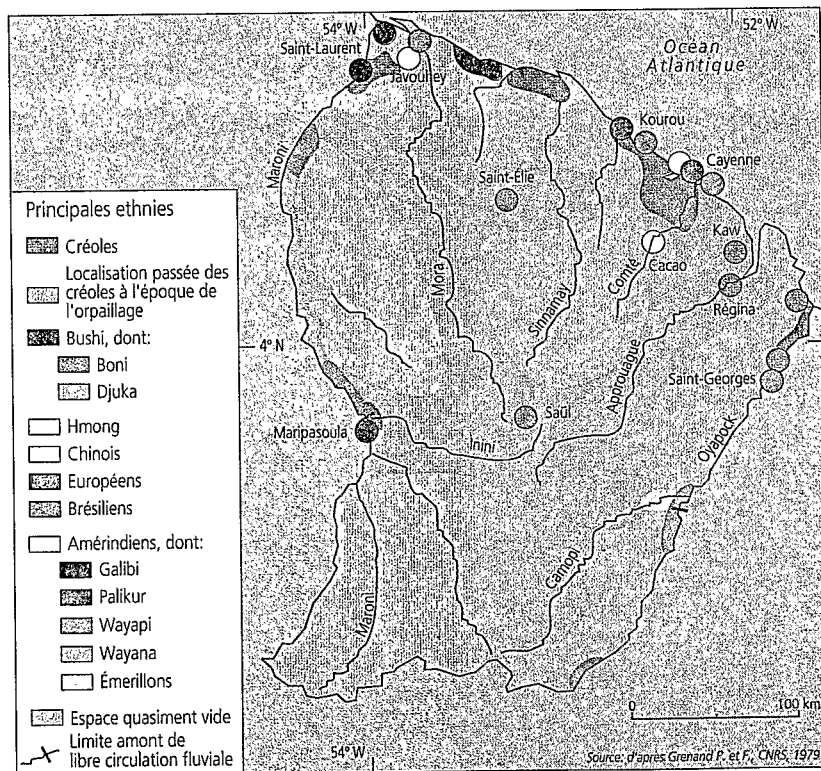
En Nouvelle-Calédonie, les consultations électorales destinées à renouveler l'assemblée territoriale reflètent à la fois la diversité sociale et culturelle du territoire, et le poids des enjeux institutionnels qui divisent l'électorat entre partisans de l'indépendance et partisans du maintien de la présence française. En 1989, les deux partis dominants sont la droite, dont le leader, Jacques Lafleur, est député RPR et président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) (44% des suffrages), et le Front de libération kanak et socialiste (FLNKS), dont le président Roch Wamytan a obtenu 29% des voix contre 13% en 1977. La province Sud et Nouméa, peuplées



13.1.9. Profil ethnique communal en Nouvelle-Calédonie

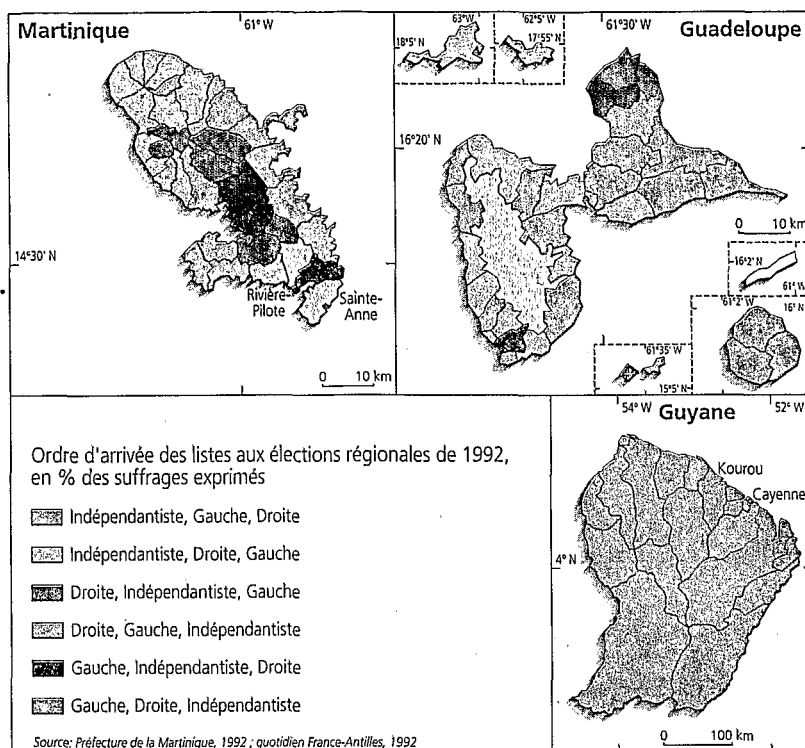
La population autochtone est concentrée dans les réserves du Nord de la Grande-Terre et des dépendances.

À cette dissymétrie nord-sud, s'ajoute une opposition est-ouest; la population d'origine européenne, asiatique et océanique est regroupée sur la côte sous le vent, essentiellement dans les centres urbains.



13.1.10. Groupes ethniques en Guyane

Les communautés de la Guyane sont très diversifiées : six peuples amérindiens, Bushi (ou Noirs marrons), groupe dominant et composite des Créoles, Européens, Brésiliens de Guyane, Chinois et Hmong. Les Créoles, qui rassemblent environ 45% de la population guyanaise, sont présents sur l'ensemble du territoire. Les autres ethnies occupent des localisations ponctuelles.



13.1.11. Les listes indépendantistes aux élections régionales

Les listes indépendantistes ont jadis obtenu leurs meilleurs résultats en Martinique. Dans quatre communes de la Guadeloupe, elles arrivent en deuxième position. En Guyane, leur représentation est plus faible.

d'Européens et d'autres ethnies allochtones, sont farouchement anti-indépendantistes et l'extrême-droite y a obtenu 14% des voix. En revanche, la province Nord et les îles Loyauté, à dominante mélanésienne, sont favorables à l'indépendance. Avant l'interruption des négociations avec le gouvernement central en avril 1996, les indépendantistes avaient obtenu satisfaction sur deux points : reconnaissance des erreurs de la colonisation française et soutien de l'État au projet d'implantation d'une usine de raffinage du nickel dans le Nord du territoire afin de rééquilibrer l'économie de l'archipel.

Les succès du courant indépendantiste posent le problème du statut des outre-mers. Les Mahorais seront

consultés sur la question de la départementalisation. Le référendum d'autodétermination prévu pour 1998 fixera l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie.

*Marie S. Bock, André Calmont, Henry Godard,
Christian de Vassoigne
avec la collaboration de Benoît Antheaume,
Didier Benjamin, Philippe Waniez*

Références : ARRÉGHINI L., WANIEZ Ph., *La Nouvelle-Calédonie au tournant des années 1990*, Paris-Montpellier, La Documentation française, 1993.— GRENAND P., GRENAND F., « Les groupes humains », *Atlas des départements français d'outre-mer, IV La Guyane*, Paris, CNRS-ORSTOM, 1979.— DANDOY G., WANIEZ P., ANTHEAUME B., 1992, « Autochtones et langue française dans les départements et territoires d'Outre-mer », *Mappemonde*, 2, p. 46-48.

ATLAS DE FRANCE

dirigé par Thérèse Saint-Julien

Volume 13

LES OUTRE-MERS

coordination scientifique :

Henry Godard

RECLUS
La Documentation Française
1998

18 JUIL. 2000



010003059

Ce volume de l'*Atlas de France* a été coordonné par Henry **Godard**, professeur à l'Université de la Réunion, en liaison avec Didier **Benjamin** (Université de la Réunion), Robert **D'Ercole** (Université de Chambéry), Jean-Christophe **Gay** (Université de la Réunion) et Christian **de Vassoigne** (Université des Antilles et de la Guyane) ont assuré le suivi des travaux sur les aires caraïbe et pacifique.

Ont collaboré à ce volume : Benoît **Antheaume** (ORSTOM), Wilfrid **Bertile** (Université de la Réunion), Marie S. **Bock** (Université de La Rochelle), Pascal **Brunello** (Université de La Rochelle), Roger **Brunet** (CNRS, GIP RECLUS, Montpellier), Maurice **Burac** (Université des Antilles et de la Guyane), André **Calmont** (Université des Antilles et de la Guyane), Jean-Pierre **Chardon** (Université de La Rochelle), Olivier **Debray** (Association pour la promotion en milieu rural, Réunion), Jean-Paul **Deler** (CNRS, UMR REGARDS, Bordeaux), Olivier **Dollfus** (Université Paris VII), Olivier **Frouté** (INSEE Réunion), Guy **Fontaine** (Université de la Réunion), Jean-Louis **Guébourg** (Université de la Réunion), Thierry **Hartog** (Université des Antilles et de la Guyane), Christophe **Hillairet** (Université de la Réunion), Bruno **Léal** (Université de La Rochelle), Daniel **Lefèvre** (Université de la Réunion), Françoise **Pagney** (Université des Antilles et de la Guyane), Bernard **Rémy** (Université de la Réunion), Laurent **Sens** (APR), Guérino **Sillère** (CNRS, GIP RECLUS), Philippe **Waniez** (ORSTOM).

AGORAH (Agence pour l'observation de la Réunion, l'aménagement et l'habitat, Réunion), **APR** (Association pour la promotion en milieu rural, Réunion), **CAH** (Commissariat à l'aménagement des Hauts Réunion), **CIDSP** (Centre d'informatisation des données sociopolitiques, Grenoble), **Conseils généraux** (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), **Conseils régionaux** (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), **DDAF** (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt, Martinique), **DATAR** (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), **DDE** (Direction départementale de l'équipement, Martinique), **Délégation du territoire des îles Wallis-et-Futuna** (Paris), **Direction de la coordination, de l'action économique et du tourisme** (Mayotte), **Gîtes de France** (Réunion), **INSEE** (Institut national de la statistique et des études économiques ; direction régionale Réunion, direction interrégionale Antilles-Guyane), **IÉDOM** (Institut d'émission des départements d'outre-mer, Réunion), **IÉOM** (Institut d'émission d'outre-mer, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française), **ITSTAT** (Institut territorial de la statistique, Polynésie française), **ITSEE** (Institut territorial de la statistique et des études économiques, Nouvelle-Calédonie), **Marine Nationale** (Marine aux Antilles, PC opérations), **Météo-France** (direction générale, Paris), **Office d'accueil de Saint-Pierre-et-Miquelon** (Paris), **Parquet de Saint-Denis** (Réunion), **RFO** (Société nationale de télévision française d'outre-mer, Paris).

Réalisation : GIP RECLUS, Maison de la Géographie, Montpellier

Traitement de l'information et cartographie : Guérino **Sillère** (CNRS),

avec la collaboration de Christophe **Hillairet** et Bernard **Rémy** (Université de la Réunion)

Secrétariat de rédaction : Marie-Madeleine **Usselman** (CNRS) ; révision : Roger **Brunet** (CNRS), Régine **Vanduick** (CNRS)

Maquette intérieure et flashage : **Atelier 3**, Montpellier

Comité scientifique de l'Atlas de France

Franck **Auriac** (Université d'Avignon), Michèle **Béguin-Sachet** (Université Paris I), Madeleine **Brocard** (Université du Havre), Roger **Brunet** (CNRS, GIP RECLUS, Montpellier), Colette **Cauvin** (Université Louis Pasteur, Strasbourg), Henri **Chamussy** (Université Joseph Fourier, Grenoble), Joël **Charre** (Université d'Avignon), Yvan **Chauviré** (Université Paris I), Jean-Paul **Cheyran** (CNRS, GIP RECLUS, Montpellier), André **Dauphiné** (Université de Nice), Aliette **Delamarre** (Université Paris VII), François **Durand-Dastès** (Université Paris VII), Claude **Ecobichon** (Comité national pour l'information géographique, Paris), Robert **Ferras** (Université Paul Valéry, Montpellier), Armand **Frémont** (recteur de l'académie de Versailles), Henry **Godard** (Université de la Réunion), Loïc **Grasland** (Université d'Avignon), Yves **Guermond** (Université de Rouen), Robert **Hérin** (Université de Caen), Nicole **Jeantet** (INSEE, Paris), Jacques **Joly** (Université Pierre Mendès-France, Grenoble), Rémy **Knafou** (Université Paris VII), Daniel **Noin** (Université Paris I), Denise **Pumain** (Université Paris I), Violette **Rey** (ENS de Fontenay-Saint-Cloud), Henri **Reymond** (Université Louis Pasteur, Strasbourg), Thérèse **Saint-Julien** (Université Paris I), Hervé **Théry** (CNRS, Paris), Pierre **Usselman** (CNRS, GIP RECLUS, Montpellier), Michel **Vigouroux** (Université Paul Valéry, Montpellier), Jean-Claude **Wieber** (Université de Franche-Comté, Besançon), Jean-Claude **Ziv** (CNAM, Paris), Institut géographique national.